ABONNEMENT. saamar i

30 fr. Poste :

on s'abonne :

A SAUMUR,

An bureau du Journal a en envoyant un mandat

sur la poste, ei chez tous les libraires POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c Réclames, — . . . 30 Faits divers , — . . . . 75

RESERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-

duction, avant midi. Les manuscrits déposés na sont pas rendus.

On s'abonne : A PARIS.

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à récoption d'un avis coni sire. - L'abonnement doit fire payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 16 AVRIL 1886

### Chronique générale.

#### A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Stance d'hier jeudi. - Les députés sont peu nombreux à leurs bancs, et c'est au milieu du bruit et de l'inattention générale que la Chambre, maigré les observations de la droite, a voté un projet d'emprunt départemental de \$00,000 francs, sans même aroir entendu les considérants du rapport. Voilà comment les gauches discutent les intérêts financiers des départements et des communes dont les emprunts succèdent aux emprunts!

Le gouvernement aurait-il easin reconnu l'utilité de l'Institut Pasteur? C'est, en effet, au lendemain de l'acle de folie forieuse commis à Châteauvillain que le ministre de l'instruction publique se décide à déposer une demande de crédit de 200,000 francs pour le fondation d'un établissement anti-ra-

M. de Kergariou a rappelé à la Chambre que l'honorable M. de la Martinière avait déposé depuis plusieurs jours une demande identique à laquelle celle de M. Goblet viendra s'ajouter tardivement.

#### . IL NE L'ENVOIE PAS DIRE

Mardi, en descendant de la tribune publique, un de ces gavroches parisiens qui empruntent un paletot et font le pied de grue pendant deux heures pour pouvoir se loger au poulailler de la Chambre, disail : « Ah! mince il ne leur z'y a pas envoyé dire, ce manchot-là. »

C'est de l'honorable M. Cazenove de Pradines, le glorieux soldat de Patay, que parlail, avec l'accent que vous savez, notre garoche, et il faisait allusion à une très-énergique et très-opportune protestation de l'honorable député de la Loire-Inférieure.

Le ministre Goblet venait de déclarer que

les catholiques avaient l'intention de résister à la loi d'enseignement votée par le Sénat. M. Goblet prétendait ainsi démontrer notre malveillance et justifier les mitraillades de Chateauvillain.

C'est alors que M. Cezenove de Pradines lui dit de son banc: « Pour ma part, monsieur le ministre, je vous déclare que je résisterai; et si l'on vient pour m'arracher mes enfants, quand je devrais me faire tuer sur place, je les défendrai; je ne veux pas que vous en fassiez un jour des petits souspréfets de Châteauvillain! »

Et comme le petit M. Goblet se démenait furieusement dans cette tribune dont sa tête mauvaise et fausse émerge à peine, et com-me la gauche murmurait, M. de Cazenove de Pradines se leva et reprit avec plus de force encore: « Rappelez-vous ce que je vous dis et croyez bien que ce ne sont pas là de vaines menaces. »

Comme le disait Gavroche, « ce manchotlà ne leur z'y a pas envoyé dire ». Seulement le vaillant député croit n'avoir parlé qu'en son nom personnel, tandis qu'il a traduit notre pensée, notre volonté à tous.

#### SOURCE DES SECOURS AUX GREVISTES.

En France, les mineurs de Decazeville persévèrent dans leur grève. « On leur fournit des subsides, dit un autre correspondant du Temps, pourquoi reprendraient-ils donc les travaux, tant qu'on entretient leur oisivete?

Il est si doux de ne rien faire!

D'où viennent ces subsides? Certaines municipalités radicales ont voté quelques milliers de francs, mais elles sont peu nombreuses: les grévistes, au contraire, se comptent par milliers et leur caisse, loin de diminuer, voit augmenter ses ressources. La main de l'étranger ne glisserait-elle pas des dons suspects dans cette caisse mystérieuse? La destruction des verreries belges n'a profité qu'aux verreries allemendes, la ruine des mines françaises ne déplait pas à M. de Bismarck. Il y voit double profit: son bien premièrement, puis notre mal; le bénéfice des ouvriers allemands et les embarras du gouvernement français.

M. le comte de Paris se rendra à Lisbonne dans la seconde quinzaine de mai. Le mariage de sa fille, la princesse Marie-Amélie, avec S. A. R. le duc de Bragance,

est fixé au 28, dit le Figaro. M. le comte de Paris sera accompagné de M. le marquis de Beauvoir et de M. le comte d'Haussonville.

Le duc de la Trémoille et le duc de Noailles partiront en même temps pour représenter la noblesse de France à toutes ces grandes cérémonies religieuses et à toutes ces fêtes que l'on prépare en ce moment dans la capitale du Portugal.

#### On lit dans le Français:

« Monsieur le Comte de Paris est arrivé à Paris samedi soir et ne compte y rester que peu de temps.

» Contrairement aux nouvelles publiées par plusieurs journaux, la date du mariage de la princesse Amélie n'est pas encore définitivement fixée. »

Le général Boulanger doit se rendre à Limoges, le 20 juin, pour y présider le grand concours national de gymnastique.

On dit qu'il est décidé à profiter de cette manifestation de la jeunesse pour prononcer un grand discours politique et militaire.

#### NOTRE AMBASSADE DE RUSSIE

Pendant que les grévistes font si bien le jeu de l'Allemagne, notre gouvernement vient de mécontenter maladroitement l'Empereur de Russie. Notre ambassadeur, le général Appert, très-bien en cour à Saint-Petersbourg, a été rappelé, et voici pour-

M. de Freycinet, raconte le Times, avait mis dans son programme, il y a quelques

mois déjà, que le général Billot succéderait au général Appert; la nouvelle fut éventée, et conséquemment démentie. M. de Freycinet, ne se tenant pas pour battu, décida que le général était malade et devait rentrer en France pour soigner sa santé. L'Empereur, informé, dit au général, la première fois qu'il le rencontra:

« Vous êtes donc malade, Monsieur l'am-» bassadeur? Je suis désolé de ne l'avoir » pas su, car j'ai manqué l'occasion de

» vous témoigner combien je prenais d'in-» térêt à votre santé. - Pas du tout, sire,

» je suis en parfaite santé, répondit l'am-» bassadeur; ce n'est pas moi qui ai de-» mandé un congé, c'est mon successeur

qui désire prendre ma place. - C'est un étrange procédé, reprit l'Empereur très-» mécontent. »

Le lendemain, l'Impératrice dit à M=" Appert, danoise d'origine, très-bien en cour: « L'offense n'est pas pour vous »; et immédiatement on fit savoir à Paris que le général Billot ne serait pas persona grate à Seint-Pétersbourg. Le baron Mohrenheim vient, depuis, de quitter Paris avec sa famille, pour Nice, à un moment où on ne se rend plus aux stations d'hiver.

En conséquence, l'ambassadeur sera remplacé par un simple chargé d'affaires.

Il est bon aussi, dans cette affaire, de tenir compte de la version de Daily-News qui a reçu de Saint-Pétersbourg une correspondance dans laquelle il est dit positivement que c'est la grâce accordée au prince Kropolkine qui aurait été cause du rappel du général Appert. Avant d'accorder cette grace, M. de Freycinet aurait demandé à M. de Morenheim, l'ambassadeur russe, s'il pensait que son gouvernement put s'en offenser; l'ambassadeur aurait répondu qu'on n'attacherait pas la moindre importance à

Mais en même temps M. de Freycinet était informé par le général Appert que le gouvernement russe et le czar lui-même verraient d'un très-mauvais ceil la grâce accordée au célèbre nihiliste.

La question ayant été discutée par le ca-

§ Feuilleton de l'Écho Saumurois.

# LIVADI

Par Jacques BRET

Litadia murmura quelques mots qui n'étaient lu aéme une réponse et s'assit grave, droite, dial des regards distraits sur les murs blanchis à a cheur et la cheminée ornée de globes renfermant de fleurs artificielles, et accentuant de plus en Ha le pli dédeigneux qui ombrageait sa lèvre.

La merquise ne voulot sien voir ; elle donna au d'affectueux détails sur leur vie depuis qu'ils micht quitte Langelle; elle encouragea d'un coup teil le ieune homme qui semblait vouloir faire cubiler au bon prêtre, à force d'attentions filiales. la froideur marquée de la nonvelle venue; enfin, adressant directement la parole à sa belle-fille, elle lai arracha quelques phrases qui suffisaient à la figueur pour sauver la situation d'une impolitesse étideale, et leva rapidement la séance.

Louis s'approcha de Livadia. Il lui glissa dans la taiq un billet de banque, et lui dit à voix basse : Vens me feriez plaisir en offrant celle somme tenns. Le curé pour ses pauvise, comme don de bien-

- Faites-le vous-même comme vous l'entendrez, répondit-elle en le repoussant du geste.

Le marquis s'avança vers le prêtre et dit en lui remettant l'argent :

- Nous tenons à mettre tout de suite notre mariage sons la protection de la charité, monsieur le curé, et je vous prie d'accepter ce premier don ea mon nom et en celui de la marquise Livadia.

- Je vous remercie tous deux, répondit-il, et je vous félicite de cette sainte pensée.

Le petit groupe sortit de la salle, passa devant la cuisine entr'ouverte, où la vieille Perrette se tenait debout pour satisfaire sa curiosité, et traversa le jardin. Livadia marchaît derrière la marquise, d'un pas bref et saccadé; arrivée à la clairevoie, elle salua froidement le curé et se dirigea rapidement vers la voiture, pendant que son mari et sa mère faisaient à leur vieil ami les derniers adieux.

Le retour à Langelle fut grave et silencieux, malgré les efforts de Mme d'Ardennes. Livadia était Visiblement mécontente; elle semblait d'autant plus contrainte que sa belle-mère était plus affable, et Louis, contrarié de l'attitude de sa femme, avait perdu toute sa gaieté. Aussi, ce fut un vrai soulagement quand ils arrivèrent au château. Les domestiques accourarent de tous côtés, s'empressant autour de la marquise, qu'ils étaient heureux de revoir. Ils avaient eu l'intention d'orner de fleurs le vestibule et les salons, ce qu'elle ne manqua pas de remarquer de suite, en faisant compliment à qui de droit ; son errivée semblait absorber tout le monde dans une joie générale, où la jeune femme était fort oubliée.

Aussi, voyant la marquise occupée à donner quelques ordres, Livadia la laissa et remonta chez elle. Louis resta quelques instants encore avec sa mère, la conduisit dans sa chambre, et, seul avec elle, reprit toute la liberté de sa tendresse.

Il lui fit une description joyeuse des quelques jours qui venaient de s'écouler depuis son mariage, l'assura que son absence seule avait mis un point noir dans sa radieuse félicité, et sortit en l'embrassant comme sonnait le premier coup de cloche du

Il trouva Livadia dans sa chambre, à lui, qui donnait sur l'autre façade du château, derrière lequel s'allongeait un bois taillis semé de loin en loin de grands chênes et de vieux châtaigniers. Elle n'avait quitté ni son chapeau, ni ses gants, et semblait plongée dans une sombre rêverie. Il s'approcha d'elle et lui dit tendrement :

- Qu'avez-vous, Livadia? Je vous trouve triste et j'ai été douloureusement surpris en vous voyant si froide avec notre viens et vénérable pasteur...

Elle le regarda d'un air hautain et répondit avec un sourire dédaigneux : \_ J'étais habituée à recevoir les hommages du pope et non à me courber devant lui.

- Il n'y a rien de commun entre nos curés et vos prêtres russes, dit Louis blessé; J'ai toujours entouré du plus profond respect celui qui a soutenu ma mère dans ses chagrins, qui a veillé sur mei et dont les conseils m'ont guidé jusqu'à ce jour. Cette vénération est gravée au plus profond de moi-même, et teut ce qui y porterait atteinte m'af-Aigerait profondément.

Livadia fit un geste qui semblait dire : « C'est possible. Je n'y puis rien. » Mais Louis ne voulut pas comprendre, et s'approchant d'elle, il ajouta d'un ton plus dour :

- Je sais, mon amie, que cette pensée n'est pas la vôtre et que vous n'avez agi que par ignorance de nos mœurs et de notre religion; mais je vous préviendrai toujours avec tant de franchise et de tendresse que vous vous laisserez instruire et guider, et qu'il ne vous arrivera plus de m'attrister. n'est-ce pas ?

Livadia bondit sous ces affectueux reproches, elle se trouva humiliée, et cherchant une cause à somirritation, elle s'écria brusquement :

- Je savais bien que.,. Puis elle s'arrêta effrayée de ce qu'elle atlait dire, et termina, heureusement, sa pensée en elle-même. Elle accusait sa belle-mère de tout le trouble qu'elle ressentait depuis une heure, et la rendait responsable de la seurde colère qui l'étreignait.

binet français, on crut devoir s'en rapporter au baron de Morenheim et écarter l'avis du général.

La grâce ayant été accordée, le czar en fut très-irrité et saisit la première occasion d'exprimer ses sentiments à l'ambassadeur, qui transmit immédiatement ses paroles au gouvernement français, en les accompagnant de remarques qui déplurent à M. de Freycinet.

Le général Appert fut rappelé peu après. D'autre part, on croit que le baron de Morenheim sera forcé de quitter la carrière diplomatique et qu'il rentrera d'ici à deux mois pour remettre ses lettres de rappel.

#### CHATEAUVILLAIN

Nous connaissons maintenant tous les détails des scènes sanglantes dont le village de Châteauvillain a été le théâtre. La fermeture d'une chapelle manu militari, une maison particulière prise d'assaut, les femmes qui la défendaient abattues à coups de pistolet comme des poupées de plâtre dans un tir, la répression brutale et impitoyable d'une résistance qui ne mettrait pas la société en péril, tous ces actes accomplis sous les yeux et par les ordres de l'autorité administrative servent de thème aux journaux officieux pour célébrer la fermeté du ministère.

Le bon sens public portera sur cette affaire un tout autre jugement.

On se demande d'abord quelle nécessité imposait la fermeture d'une chapelle ouverte depuis plus de 40 ans. Pendant ces 40 années, les Français ont acquis, soit par le changement de la législation, soit par la faiblesse du gouvernement, des libertés très-variées : la liberté illimitée de la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion, la liberté des coalitions et des grèves, et même la liberté de l'assassinat, pourvu que la victime soit un ingénieur, un directeur d'usine, un représentant quelconque de l'infame capital; ne peut-on leur laisser la liberté de prier comme ils l'entendent, à l'intérieur de leurs maisons?

On répond que la loi de germinal an X exige pour l'ouverture d'un édifice consacré au culte une autorisation expresse : or la chapelle fermée par M. le préset de l'Isère n'existait depuis 40 ans qu'en vertu d'une autorisation tacite. La loi de germinal était violée. A la vérité ce n'est pas l'unique loi à laquelle soit arrivée pareille mésaventure. Le Conseil municipal de Paris, pour sa part, en viole quatre ou cinq à chacune de ses séances. D'où est venu le zéle subit de l'administration pour la loi de germinal an

La réponse est facile à prévoir; il y avait en jeu une question électorale. A la suite des élections législatives, le curé de Châteauvillain a été privé de son traitement. On sait que c'est le procédé ordinaire de M. le ministre des cultes pour rappeler aux prêtres qu'ils sont des fonctionnaires publics, tenus de voter pour les candidats ministériels. Le curé ainsi frappé desservait la chapelle de la Combe des Esparres ; la subven-

tion qu'il recevait du propriétaire de l'usine lui rendait moins sensible la pénalité administrative. Voilà pourquoi la chapelle a été condamnée.

Une fois la décision prise, on a eu recours pour l'exécuter aux procédés les plus violents. On pouvait suivre les voies judiciaires; on a préféré déployer l'autorité préfectorale et faire le siège de l'usine dont on trouvait les portes fermées. Il est établi que la garnison de la place investie se composait uniquement du directeur de l'usine et des ouvrières; que toute la défense a consisté dans trois coups de revolver tirés en l'air et quelques pierres lancées, que pas un des assaillants n'a été blessé même légèrement. Comment donc expliquer et justifier l'exécution sommaire qui a été faite ?

Nous ne chercherons pas bien loin cette explication. L'energie deployée a Chateau-VILLAIN EST LE RACHAT DE L'ARRESTATION DES CITOYENS ROCHE ET DUC-QUERCY.

#### A DECAZEVILLE

Une réunion de grévistes a eu lieu avanthier à Firmy. MM. Michelin et Planteau ont loué l'attitude des grévistes et conseillé le calme.

M. Basly qui, contre toutes prévisions, n'a pas quitté Decazeville, y assistait, ainsi que MM. Goullé, Meusy, Furet et Carrié. Tous sont rentrés à cinq heures : un détachement de 25 dragons les escortait.

Un certain nombre d'ouvriers de Firmy seraient disposés à reprendre immédiatement le travail, mais ils sont intimidés par les menaces des meneurs. Cependant on doit signaler la rentrée, dans la mine de Firmy, de 14 ouvriers depuis quarante-huit heures. Dans les autres sections, le nombre des ouvriers reste stationnaire.

Les grévistes, avertis par les condamnations qui ont frappé plusieurs des leurs pour atteinte à la liberté du travail, ne cachent pas leur intention de molester après le départ des troupes ceux qui ont résisté à leurs excitations. Aussi l'avis général est-il que toute reprise sérieuse du travail sera impossible sans le maintien d'une garnison per-

Les habitants de Decazeville ont adressé au gouvernement une pétition revêtue de plus de six cents signatures de commer-

La pétition expose que la crise actuelle ruine tout le pays. En conséquence, les signataires demandent formellement l'intervention du gouvernement.

Le maire de Decazeville a reçu mercredi 500 fr. qui ont été votés par le conseil municipal de Constantine.

#### BULLETIN FINANCIER.

Le marché est à peu de chose près dans les mêmes dispositions qu'hier, c'est-à-dire assez calme : le 3 0/0 cote 80.85, l'amortissable 83.05, le 4 1/2 0/0 1883 109.40.

Le Crédit Foncier est très-bien tenu à 1,350. Les déclarations de M. Christophle à l'assemblée

Mais Louis était loin de lui supposer de semblables antipathies; sa nature franche et droite n'était point apercevante, et il acheva, sans le vouloir, d'exaspérer Livadia : - Qui vous arrête? qui veus chagrine? lui

dit-il doucement ; ne me cachez rien, ma Livadia, sujeurd'hui surtout où je suis si heureux de voir mon bonheur se compléter par l'arrivée de ma mère bien-aimée. Car vous ne saurez jamais ce qu'il y a en cette sainte femme de trésors de vertu, vous ne saurez jamais de quelles abnégations elle est capable, et quel culte elle inspire à ceux qui l'aiment...

La jeune femme l'interrompit ; il lui en coûtait trop d'entendre Louis lui faire à elle-même un éloge si complet de sa belle-mère.

- C'est possible, dit-elle avec amertume, mais je ne me sens point feite pour de si sublimes perfections, et vous pouvez vous attendre à ne les

point trouver en moi. - Il ne s'agit pas de vous, répondit Louis avec douceur, ce que je connais de vous m'enchante, vous le savez, et je ne rêve rien autre chose. Mais ma tendresse pour wa femma ne changera pas celle que je porte à ma mère; je désire, au coatraire, vous la faire partager, et ce ne sera pas difficile, j'en suis sûr à l'evance. Venez, ma Livadia, veilà la cloche du diner qui nous interrompt, et la marquise sime l'exactitude.

La jeune femme arracha ses gants, jeta son chapeau sur une chaise et suivit son mari dans la grande salle à manger de Langelle. Le fantôme de la marquise, cette fois en chair et en os, s'assit à table devant elle, avec ce sourire simable et bienveillant qui est une des beautés que la femme ne perd pas, même dans sa vieillesse. La conversation fut animée quoique un peu banale. La marquise avait l'œil à tout ; elle dirigeait le service d'un signe, sans s'intercompre; elle fut parfaite, pour sa belle-fille, d'attentions, de prévenances, d'adroites fatteries, et Livadia fit un effort pour se laisser toucher. Au charme de sa mère, Louis reprit son entrain, et à la fin du repas, il ne restait plus rien sur son front du nuage qui l'avait obscurci.

Prétextant un peu de fatigue, la marquise aunonça qu'elle se retirerait de bonne heure; elle veulait laisser toute liberté aux deux jeunes gens, et monta chez elle presque de suite après le diner. Louis proposa à Livadia de sortir; mais elle n'en avait point le désir, rien ne lui plaisait, un sentiment de vide et d'ennui s'était répandu en elle et, peu habituée à se vaincre, elle ne pouvait s'en débarrasser. Elle fut maussade, fantasque, et Louis, malgré tous ses efforts, se sentit troublé par de sembres pressentiments. we singegive in steam all outs ab-

Party Saturday & rederes he bennames out

(A suivre.)

d'hier ont fait une excellente impression sur les

actionnaires. Les obligations Foncières 1885 et Communales 1880 sont sans changements. Leurs pris actuels sont denc très-favorables aux achats.

La Société Générale est très ferme. Elle offre un excellent placement à 6 1/4 avec chance de plus-

La Banque d'Escompte reste aux environs de 455

Le Rio-Tinto est en nouvelle reprise. On compte sur un bon dividende.

Le Panama est immobile. On publie bien le rapport Richard, mais on se garde de parler du rap-

Nos Chemins de fer sont fermes.

#### Nouvelles militaires.

EXPERIENCES DE MOBILISATION

On a fait, lundi, à Mantes (Seine-et-Oise), d'importantes expériences de mobilisation. MM. Boussenard, chef d'état-major du gouvernement de Paris, et de Lassalle, commandant la brigade de cavalerie de Saint-Germaiu, assistaient à ces essais, dont le commandant Ferry, délégué du ministère de la guerre auprès de la compagnie de l'Ouest, avait la direction.

On sait que chaque année tous les régiments de l'armée exécutent des embarquements en chemin de fer et des débarquements: à l'aube ou à la tombée de la nuit, les hommes, en tenue de campague, arrivent à la gare qui a été indiquée comme point de départ, et, conformément aux prescriptions du règlement, s'installent dans les wagons et disposent le matériel sur les trucs.

Mais ce n'est pas tout: une fois le train mis en marche, il est nécessaire que les soldats mangent en route, et c'est dans ce but qu'ont été institués, tout le long des voies ferrées, les halte-repas. Dans la salle des machines de la gare de Mantes, des tables ont été dressées et le couvert est mis pour 250 cavaliers, qui se hâtent de quitter les wagons du train qui les a amenés, et qui, en vingt minutes, terminent un repas sommaire; puis les soldats d'administration enlèvent les restes, et, en dix minutes, un nouveau repas est servi pour mille territoriaux d'infanterie qu'un train spécial apporte depuis Evreux.

Tout s'est passé fort bien, et le général Boussenard a adressé des félicitations au personnel placé sous ses ordres.

#### ARMEMENT DES SOLDATS D'ARTILLERIE

Les soldats d'artillerie seront prochainement armés du revolver au lieu du mousqueton, qui leur était complètement inutile.

Le Canton, revenant du Tonkin, est arrivé avant-hier à Port-Saïd, ayant à bord 867 personnes se répartissant de la manière suivante: Passagers 35. Marine et ligne 239, zouaves 273, légion étrangère 43, turcos 2, bataillon d'Afrique 4, train des équipages 65, génie 43, ouvriers d'administration 29, infirmiers 6, spahis 428.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LA NUIT DU 42 AU 43 AVRIL

Nos vignobles viennent de traverser une épreuve dont les conséquences se feront certainement sentir aux prochaines vendanges. Après les journées chaudes de la fin de mars et du commencement d'avril, les boutons s'étaient rapidement développés, surtout sur les jeunes ceps. Surpris dans la nuit du 12 au 13 avril par un froid si intense qu'en certains endroits la glace avait l'épaisseur d'une pièce de deux sous, beaucoup de bourgeons sont gelés, fletris, et ne tarderont pas à tomber. Sans doute, si le temps s'adoucit, s'il ne survient pas de nouvelles gelées, le mai pourra être atténué. En tout cas le dommage est dès aujourd'hui considérable. [Union de l'Ouest.]

#### TRIO DE COMÈTES.

Les amateurs de phénomènes célestes vont être dans la joie. Il y a en effet en ce moment trois comètes au firmament, mais qui ne peuvent être vues qu'au moyen de très-puissants télescopes. L'une d'elles, découverte par l'Américain Nooks, est sur le point de disparaître; les deux autres, au contraire, deviennent de plus en plus apparentes, et dans quelques jours les Parisiens I

pourront jouir du spectacle. Pendani certain temps, elles se rapprochent l'ess l'autre, leur route commune paraisse diriger au zénith; cependant, l'une, la mète de Baruard, changea sa direction h le 30 avril, pour disparaître au nord-L'autre est la comète de Fabry, déconà l'Observatoire de Paris, le 1º décen dernier; elle est déjà visible à Borde entre trois et quatre heures du malin, d la direction du nord; son noyau d'une lumière disfuse, dont l'éclat est d'une étoile de cinquième grandeur,

#### PETITIONS ADRESSEES AUX AUTORITES CONSTITUERS

La loi du 43 brumaire an VII assuja au droit de timbre, suivant la dimendes papiers employés, les pétitions els moires, même en forme de lettres, prese aux ministres, aux autorilés constitués aux administrations et établissement blics; elle interdit aux administrations bliques de rendre aucun arrête en denn sur des actes non revêtus du timbre press

Il arrive souvent que, par suite de car nes tolérances, des pétitions sur papier sont encore actuellement reçues dans administrations publiques et assez soure nous le reconnaissons, donnent encore à décisions.

Nous appelons l'attention toute paris lière de nos lecteurs sur ce point de mais les pétitions devront être écrites papier timbré.

Dans le cas contraire, ils seraient cerls qu'il ne serait pas statué sur leurs den des. C'est le résultat d'une circulaire M. le ministre de l'intérieur vient d'an ser à MM. les préfets en leur enjoign d'être sévères sur ce point.

M. le vice-amiral de Bergasse Dun-Thouars, préfet maritime du 9° arronde ment à Cherbourg, a fait ces jours dern une chute à bord de la Couleuvrissen chant sur un panneau mai fermé; com dant l'amiral a pu se lever le lendemi on espère heureusement qu'il sera prot ment rétabli.

C'est le vœu que forment les nombe amis de l'amiral.

CONCOURS REGIONAL DE LAVAL.

Le concours régional agricole com nant les départements des Côtes-de-M Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Infini Maine-et-Loire, Morbihan, Mayenne vrira le 4 er mai, Laval, et se termion dimanche 9.

En outre du concours agricole, I de grandes fêtes variées, concours que, exposition des beaux-arts, exper scolaire, festival et concours de muiconcours des pompiers, tir national ele nal, tombola, etc.

Le programme de cet ensembleda tions, de fêtes et de concours est de altrayants.

Courures. - Dimanche deroier, teurs de cette commune ont nomme compléter leur conseil municipal, dell servateurs, MM. Lebreton et Rebond

A QUI VIVRA EN 4943. Seuls, ceux d'entre nous qui rim

1943 reverront ce que nous allons jours-ci, c'est-à-dire la fête de PA 25 avril. L'année 4886 est existent sous ce rapport; elle présente le jou ques à la date la plus reculée qui possible de tomber; et depuis le comment de l'ère chrétienne, c'est la qui fois seulement que Paques arrive

Voici, d'après l'Art de vérifier la années où ce fait s'est produit: 511-45 — 140 — 387 — 482 — 1001

- 919 - 1014 - 1109 - 1201 - 4546 - 4666 - 4734 - 4886 La prochaine fois, ce sera en faudra done vivre encore cinquante pour voir cela deux fois dans sa il probable pour beaucoup de virsi jourd'hui, déjà arrivés à l'age adul

même possible pour des persons déjà trente cinq ans, et ce sera la fois qu'après trente-cinq ans d'Aff pu voir deux fois Paques au go effet, précédemment, les intersiteus plus considérables; le mointre

soixante-huit ans, de 1666 à 1734. Quant aux autres intervalles, qui sont de 95, de aux autros et de 247 ans, ils rendent douleux pour nos anciens la possibilité qui nous est réservée.

COUR D'APPEL D'ANGERS. - Les époux Langlois, octogénaires, ont été séparés de corps

Le sieur Langlois demande la conversion en 1864. en divorce de la séparation prononcée contre

La femme s'y refuse.

La Cour, sur le rapport de M. de Montluc, conseiller rapporteur, confirme le jugement du tribunel du Mans qui avait prononcé le divorce, sans s'arrêter aux articulations de la femme, laquelle soutient que son mari vit en concubinage depuis 22 ans el ne demande le divorce que pour épouser sa concubine.

SEGRA. - Le jeune Guilbert (Alfred) faisoit avec son frère de la gymnastique à l'école communale.

Il était au trapèze, et la tête en bas, quand tout à coup une crampe le prit et il tomba sur le sol.

En tombant, il s'est fracturé le bres droit.

THEATRE-FRANÇAIS DE TOURS. - On lit dans l'Avenir d'Indre-et-Loire :

M. Goffoel dans Lucie. - Quand on prend des ténors, on n'en saurait trop prendre; voici le troisième que nous entendons depuis le commencement de la saison, et ce p'est pas fini, puisque M. Grandville - le successeur en titre de M. Barbe - doit débuter demain dans Lakme, si toutefois son indisposition a pris fin.

» M. Goffoël, qui a chanté mardi le rôle d'Edgard, vient de faire au théâtre d'Angers une saison d'opéra-comique; ainsi que l'on a pu s'en apercevoir, c'est un artiste expérimenté et consciencieux; si son jeu est lourd et son physique ingrat, il possède en revanche comme chanteur de réelles et grandes qualités. C'est ainsi qu'il a détaillé par exemple tout le quatrième acte et en particulier l'air: « O bel ange!... » avec beau-coup de charme, de goût et de sentiment. »

Morale Laïque. - Nous lisons dans un journal de Montpellier :

« Une matinée théâtrale a été offerte gratuitement aux élèves des écoles communales et laïques. Le programme du spectacle a été laborieusement étudié; on a longtemps hésité entre Molière, Racine et Corneille. Mais l'esprit clérical de ces auteurs a paru suspect. La morale indépendante, tout est là. Et on s'est décidé à élever l'âme des enfants laïques et à purifier leur esprit par la représentation d'Un troupier qui suit les bonnes, vaudeville en trois actes !... »

REVOLVERS ET CANNES A ÉPRE.

La loi du 14 août 1885, article 5, en renant complètement libres la fabrication et le commerce des armes blanches et des revol-

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

vers, a permis par cela même le port desdites

Par suite, ne commet plus le délit prévu et puni par l'article 314 du Code pénal et l'article 4 r de la loi du 24 mai 4834 tout individu rencontré porteur de l'une de ces

Ainsi en a jugé le 29 mars la Cour de Douai, qui a confirmé purement et simplement le jugement suivant du tribunel de Saint-Omer, que lui avait déféré le procureur de la République:

Attendu qu'il est établi que, le 19 janvier 4885, à Fauquembergues, Caudron était porteur d'une canne à épée;

Mais qu'il importe de rechercher si ce fait constitue à sa charge un délit;

Allendu qu'en général le port d'une arme n'est prohibé que quand la fabrication et la vente sont elles-mêmes prohibées ;

Attendo qu'antérieurement à la loi du 14 août 1885 la fabrication et la vente des cannes à épée étant prohibées, le port d'une arme de cette espèce l'était également et constituait le délit prévu et pani par l'article 4er, paragraphe 2 de la loi du 22 mai 4834;

Mais que l'article 5 de ladite loi du 44 août 4885, en rendant complètement libres la fabrication et la vente des armes blanches, a modifié par là même les dispositions législatives antérieures qui prohibent le port de ces armes;

Et qu'aujourd'hui le port des cannes à épée est permis comme la fabrication et la vente en sont également permises;

Par ces motifs.

Le tribunal acquitte Gaudron du chef de port d'armes prohibées.

#### Harmonie Saumuroise.

Dimanche 48 avril, à 4 heures 4/2 du soir, l'Harmonie Saumuroise donnera un concert au Jardin des Plantes.

#### Programme.

i. Le Tapageur, allegro	LEBOUX.
2. Le Camp du Drap d'or, ouverture	Buor.
3. Le grand air du Chalet	ADAM.
4. Jacasse, polka	GENTIE.
5. Sous les Quinconces, fantaisie	Buor.
6. Sur le Bosphore, sérénade	COARD.

Le Chef de musique, GOUBEAULT.

#### ÉPICERIE CENTRALE 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Spécialité de Savons de Marseille, - garantis pur huile d'olive - marbré blanc et bleu, de la maison Charles Roux (110 marque), 0 fr. 30 c. le 4/2 kil.; par caisse, 0 fr. 55 c. le kil. - Savon blanc, 4re qualité, 0 fr. 35 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 65 c. le kil. - Savon blanc (jaunâtre), qualité extra, 0 fr. 40 c. le 1/2 kil.; par caisse, 0 fr. 75 c. le kil.

#### PRIME A NOS LECTEURS.

Elle consiste en une magnifique montre en argent, portant le poincon du Bureau de garantie de l'Etat établi à Besançon. Cette

montre est à cylindre, avec huit rubis, richement décorée, d'une forme très-élégante, d'une grande solidité, réglée d'après l'Observatoire, prête à mettre en poche et garantie cinq ans.

Les montres semblables coûtent de 50 à 70 fr. en détail. Nos lecteurs peuvent en recevoir une ou plusieurs franco, à domicile par la poste aux prix suivants :

Modèle pour homme (18 lignes). 24 fr. Id. id. garçonnet (16 lig.). 26 fr. Id. id. dame (43 lignes).. 30 fr. Les trois modèles à remontoir avec mise à l'heure mécanique coûtent 40 fr. de

plus. Si l'on désire en même temps une belle chaine en argent sin contrôlé, ajouter 12 fr.

Adresser les demandes, avec mendatposte, à Mª Marie Marillier, rue du Clos, 47, à Besançon (Doubs).

N. B. - On peut voir un échantillon au bureau du journal.

#### Grand salon de l'Hôtel de la Paix

Vendredi 46 avril 1886, à 8 heures du soir, QUATRIÈME SÉANCE

## MUSIQUE DE CHAMBRE

DONNÉE PAR

M=' Mercier-Fischer, pianiste, avec le concours de M. Dechesne, baryton du Grand-Théâtre d'Angers; de M. Goubeault, violoniste, et M. Weber, violoncelliste solo de l'Association artistique d'Angers.

#### Programme.

1º Solo en sol majeur, pour piano, violon et violoncelle—andante, adagio, rondo—(Haydn).

2º A Valse (Chopin), B Marche des Sylphes (Mansour). exècutées par Mar Mercier-Fischer. 3º Strophes de Si j'étais Roi (Adam), chantées par M. DECHESNE.

4º Concerto en la mineur, pour violoncelle andante et finale - (Goltermann), exécuté par M. WEBER.

5º Sonate dédiée à Kreutzer, pour piano et violon - andante avec variations et finale -(Beethoven).

6º Grand air du Valet de chambre (Carafa), chanté par M. Dechesne.

7º 2º trio pour piano, violon et violoncelle allegro, andante, scherzo et finale - (Mendelshonn).

A LA GLANEUSE 51, 53, Rue Saint-Jean, SAUMUR

Chapeaux pour Dames, Enfants et Jeunes Filles Modèles Elégants et Exclusifs.

#### Cours du froment et de l'avoine en Maineet-Loire au 10 Avril

Froment

Avoine

Angers,	i nect.	15	nn g	16	20	10	75 a	11	aa
Saumur,		15	60	15	75	9	75	10	ww.
Baugé,		15	44	16	10.10	10	50	20	3) m
Segré,		16	acc	aa	22	10	50	29	20
			-		-	et ere			

Beaupreau, 15 50 »» »» Montfaucon, 15 »» 15 50 Montrevault, 15 50 ww mm 9 >> 14 75 15 25 Chemillé, 8 50 Champtoceaux, 15 50 nn nn 9 50 St-Flor.-le-Vieil, 15 50 ×× ×× 9 50 Cholet, 15 50 nn nn 9 50 14 50 15 mm 8 50 Vihiers, 15 50 ww ww 9 50 Brissac, 15 50 mm mm 8 75 Chalonnes, 15 »» 15 50 10 »» 10 50 Doué,

les 100 kilos. Les bons blés français valent de 21 50 à 21 75 les 100 kilos.

A Nantes, blés américains, de 23 »» à »» »»

A LA GLANEUSE 51 et 53, RUE SAINT-JEAN, Saumur.

# DE PEAU

Actuellement, Affaire exceptionnelle.

#### SALONS DE MODES

20. Rue Saint-Jean, 20.

#### SAUMUR

Mª RICHARD a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle ouvrira ses salons le mercredi 44 avril.

Elle se tient entièrement à la disposition de toutes les Dames - qui voudront bien l'honorer d'une visite - pour leur faire voir les nouveautés de la saison.

Conseil médical du foyer. - Eggourdie par l'interminable saison froide que nous venous de subir, la sève se réveille dans les plantes. De même les humeurs du corps humain se purifient avec le secours admirable des Pilules russes garanties d'authenticité par le gouvernement français. Une santé annuelle donnée par un flacon de 1 fr. 50 : petite dépense, grand profit! Avis à nos lecteurs.

Adressez-vous à M. RAMOGNINO, D' de l'université américaine, à Marseille, qui fait conneître gratuitement sa méthode. Les essais faits sur 6,000 cas de Gastralgie et Dyspersie ont réussi. Preuves incontestables: MM. Gaugain, rue Roussel. 13. à Paris-Batignolles; Pain, peintre, à Bernay (Eure); Aubry, maréchal, à Lavallée (Meuse); Sirier, rue Bourg-l'Abbé, 41, à Rouen; viennent d'être guéris en peu de jours, et par correspondance, de gastralgies et dyspepsies chroniques, maladies terribles dont le seul Traitement Ramognino triomphe.



TOUTES les ALTÉRATIONS DE L'ÉPIDERME Hâle Gercures, Boutons, Feux, Rougeurs disparaissent par l'emploi de la

C'est le Seul COLD-CREAM recommandé par les Médecins 36,r.de Provence SIMON 41, rue de Béarn Paris SIMON Lyon

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

- J'ai fait mieux que d'y songer, repartit Fran-

Une expression de regret et de découragement se répandit sur les traits de Marie.

çois. Je m'en suis occupé et je lui en ai trouvé un.

- Je reconnais bien là vos bontés pour nous, monsieur François, dit-elle, mais je vous ai dit que nous ne pouvions pas y penser.

- En êtes-vous bien sûre? répliqua François. Si l'on vous trouvait pour Victor un bon maître qui le prendrait chez lui et l'entretiendrait de tout ce qu'il lui faut, à condition de ne le payer que dans six mois, est-ce que vous n'accepteriez pas?

- Tout de suite.

- Eh bien! Marie, dit François avec une joie dent il ne fut pas maître, j'ai trouvé pour Victor un patron qui le prendra chez lui à ces conditions-là, et qui, au bout de six mois, lui donnera des journées qui serent petites d'abord, mais qui, au bout de l'année, ne seront pas trop éloignées de celles d'un ouvrier.

(A suivre.)

ERNEST FALIGAN.

Le docteur Sénécasse rend visite à un ivrogne

endurci, malade des suites d'une noce prolongée. - Allons, dit l'esculape, ça va mieux, ça va même bien; continuez à boire la petion prescrite tous les quarts d'heure ; vous pourrez même prendre un verre de vin.

Le pochard d'un ton insinuent : -- Tous les quarts d'houre aussi; dites, bon doctour?

François, qui sans doute avait compté qu'elle lui permettrait de l'accompagner dans sa promenade, en fut un instant déconcerté.

Puis, dominant son trouble et prenant son courage à deux mains :

dit-il. J'ai à vous parler et je n'osais aller chez vous, dans la crainte de vous déplaire.

Marie ne répondit rien.

François reprit, après un silence :

- En effet, dit Marie. Il a cessé depuis six mois d'aller à l'école, et je voudrais l'occuper, ne fût-ce

- Ainsi, dit François, vous ne tiendriez pas ab-

- Non, répondit Marie, pourvu qu'il entrat dans une maison honnête, et qu'on ne le laissât pas trop

Un éclair de joie brilla dans les yeux de François. - Alors, dit-il, pourquoi ne lui faites-vous pas

apprendre un état? Ce serait pour lui ce qu'il y aurait de meilleur. - J'en ai eu l'idée comme vous, monsieur Fran-

cois. Mais il n'y faut pas songer. Un apprentissage durerait au moins deux ans, peut-être trois, et je ne pourrais répondre de suffire loujours à l'entretien de Victor. Mieux vaut ne pas s'engager que d'être obligé de s'arrêter à moitié chemin.

- Mais cela dépend des états et des patrons, repartit François avec une vivacité dont il ne fut

Et Marie l'ayant regardé d'un air étonné :

- Est-ce que Victor ne veut pas être forgeron? dit-il en regardant l'enfant qui s'était éloigné d'une trentaine de pas et cueillait un bouquet de myosotis pour sa sœur, sur le rebord d'un fossé.

- Je n'en sais rien, repartit Marie.

souriant. Alors il a été moins hardi avec vous qu'il ne l'est avec moi, car voilà plus de vingt fois qu'il me confie ses projets, et depuis trois mois il passe une bonne partie de son temps à l'atelier où, teut en jouant, il s'essaye aux premiers travaux du métier et n'y réuesit pas trop mal.

demanda Marie.

## UN HEUREUX ACCIDENT

Marie, plus maîtresse d'elle-même, accueillit François, lorsqu'il l'aborda, comme une ancienne connaissance, et d'un air affectueux tempéré ce-Pendant par une certaine réserve.

La rencontre n'avait, dans le fait, rien qui pût la

511

Prançois Martin était son camarade d'enfance. lis avaient, pendant de longues années, vécu Parle à porte, et bien qu'elle eut cessé de le voir aussi fréquemment depuis qu'elle était venue habiler la mansarde où sa mère était morte, leurs relations n'avaient jamais été interrompues.

Obligée de passer devant la forge du père de Francois pour se rendre aux magasins qui lui donnaient du travail, elle le rencontrait souvent. Ces rencontres étaient même devenues si fréquen-

les, depuis quelques mois, que François semblait s'ingénier à les faire naître, et dans les quelques mole effectueux qu'il échangeait alors avec son amie d'anfance, il avait plus d'une fois laissé percer un sentiment plus tendre.

Il était aussi venu quelquefois dans la mansarde, seus prétexte de prendre des nouvelles de la malade dont sa mère avait, à son instigation, adouci les derniers jours par des secours et des soins assi-

Marie s'était arrêtée.

- Je suis bien aise de vous rencontrer, Marie,

Mais elle leva sur lui un regard dont l'interrogation muette l'invitait visiblement à s'expliquer.

- Ma mère m'a dit que vous cherchiez une place pour Victor.

que pour l'empêcher de vagabonder dans les rues et de se perdre.

solument à ce qu'il gagnat tout de suite.

longtemps à ma charge.

- Il ne vous l'a pas dit? répliqua François en

- Et vous avez songé à lui chercher un patron?

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GIRARD, EMERY.

Les créanciers de la faillite du sieur Girard, Emery, marchand de vins, sur la Levée - Neuve, commune de Saint Lambert-des-Levées, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, le mardi 20 avril 1886, à 9 haures du matin, pour la clôture du procès-verbal des vérificatiens, après quoi les délais déterminés par les articles 492 et 497 du Code de commerce seront expirés.

Le Greffier, GAUTIER. (296)

Tribunal de commerce de Saumur.

#### PAILLITE BOUTARD.

Les créanciers de la faillite Boutard, Louis-Emile, fabricant de chaux à Fierbois, commune du Vaudelnay-Rillé, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, le mardi 20 avril 1886, à 9 heures du matin, pour la clôture du procès-verbal de vérification, après quoi les délais déterminés par les articles 492 et 497 du Code de commerce seront expirés.

Le Greffier, GAUTIER.

Étude de M. CHARLES - THÉOPHILE BEAUREPAIRE, avoué - licencié à Saumur, rue Cendrière, nº 12.

#### PURGE D'HYPOTHÈQUE LEGALE

Par acte passé devant Me Fouck-RAY, notaire à Saint-Mathurin, le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré et trans-crit, M. Felix-Constant de La Fontaine, baron de Fontenay, conseiller à la Cour des Comptes, demeurant à Paris, rue de Milan, n° 15, et M° Adélatde-Françoise d'Andigné, veuve de M. le baron Louis La Fentaine de Fontenay, propriétaire, demeurant au château de la Gennevraye, commune de Gennes, ont vendu à M. Bloi Lebreton, propriétaire, et Mm. Désirée Benoist, sen épouse, demeurant ensemble au bourg et commune de Cou-

Un bois taillis, dit la Coupe-des-Chauffeaux, situé commune de Gennes et dépendant de la propriété de la Gennevraye, contenant quarante-quatre hectares soizante-onze ares soixante-quinza centiares, et compris au cadastre de la commune de Gennes sous les numéros 448, 456, 513, 787 bis et 788, section F. joignant un chemin, la succession Joubert, les vea-

deurs et M. Baudriller;
Moyennant, outre les charges et conditions, le prix principal de trentecinq mille francs, contrat en main, dont vingt-deux mille sept cents francs

Ligne d'Orléans

payés comptant et douze mille treis cents francs formant le surplus, payables le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, et productifs d'intérêts au taux de cinq pour cent par an à échéance du premier décembre de chaque année;

Faculté étant donnée aux acquéreurs de se libérer par anticipation, mais seulement par sommes d'au moins deux mille francs et aux époques de premier décembre seulement.

Copie collationnée de cet acte de vente a été déposé au greffe du Tribu-nal civil de Saumur, le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-six, suivant acte en date dudit jour. Expédition de l'acte de dépôt délivré

par le greffier, a été signifiée à : 1°M. le Procureur de la République près le Tribunal civil de Saumur : 2º Mm. Isabelle Nacquart, sans profession, épouse de M. Félix-Constant de la Fontaine, baronde Fontenay, conseiller à la Cour des Comptes, vendeur, avec lequel elle demeure à Paris, rue de Monceau, n° 95, et à celui-ci pour la validité; suivant exploit de Marcombre, huissier à Saumur, et de Banast, huissier à Paris, en date du deux mars mil huit cent quatre-vingt-six, enregistré, avec déclaration que cette notification leur était faite, conformé-ment à l'article 2194 du Code civil, pour qu'ils aient à prendre telles inscriptions d'hypothèque légale qu'ils aviseraient dans le délai de deux mois, et que, faute par eux de se mettre en règle dans ce délai, l'immeuble vendu serait et demeurerait définitivement purgé et libéré entre les mains des acquéreurs de toutes inscriptions

de cette nature : Avec déclaration en outre à M. le precureur de la République que les anciens propriétaires dudit immeuble

sont, indépendamment des vendeurs:

1º M. Louis Lafontaine, baron de Fontenay, époux de Mare veuve de

Fonteney, venderesse;
2. M. Catherine Lerier, baronne douairière de Fontenay, mère dudit M. Lafontaine de Fontenay, cette dame décèdée, veuve de M. Louis-Anne-Aima-Jan-Baptiste Lafontaine,

baron de Fontenay;
3º M. Julien Aubin, garde particu-lier, demeurant à la Geonovraye, commune de Gennes, pour la portion formée par le nº 513 de la section F;

4º Mme Marie Renou, domestique, veuve de M. René-Urbain Lemercier, demeurant commune de Gennes, pour huit hares cinquante centiares;

5º M. Pierre Renou, forgeron, demeurant à la Biquerie, commune de Gennes, pour huit ares cinquante cen-

6º Les héritiers Grégoire, de Gennes, pour vingt ares soixante-quatre centiares;

Et que tous ceur du chef desquels il pourreit être pris des inscriptions d'hypothèque légale, n'étant pas connus des acquéreurs, ils feraient publier la notification sus-relatée dans un des journaux désignés pour les annonces judicaires, conformément à l'avis du Conseil d'Btat du neuf mai mil huit Pour extrait certifié par l'avoué

Saumur, le trois avril mil huit cent quatre-vingt-six.

BEAUREPAIRE.

Etude de M. LE BARON, notaire à Saumur.

L'ADJUDICATION des propriétés de la Petite-Motte et de la Louettière, situées commune de Saint-Lambertdes-Levées, et de 4 Maisons, sises à Saumur, rue de la Tonnelle et rue du Petit-Pré, annoncée pour le Dimanche 18 avril, est remise à un jour qui sera fixé ultérieurement.

Étude de M. BRAC, notaire.

### A VENDRE Maison à usage d'Auberge

Sise à Saumur, à proximité des quais.

WEIGHD REE AUTRE AUBERGE

A l'entrée du bourg de Saint-Lambert, ayant pour enseigne

A MA CAMPAGNE

S'adresser à M. BRAC, notaire.

Étude de Me PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.



Aux enchères.

Le SAMEDI 17 avril 1886, à une heure du soir, à Saumur, place de la Bilange, il sera procédé à la vente d'un **Phaéton** et d'une **Voiture**-Duc, en très-bon état.

Au complant, plus 10 0/0.

#### A CÉDER DE SUITE

#### Un Magasin d'Epicerie MERCERIE ET ROUENNERIE

Très-bien achalandé, dans un quartier populeux.

S'adresser au bureau du journal.

## LOUER

DE SUITE

#### MAISON DE CAMPAGNE Avec remise, écurie

et jardin,

Située route de l'Authion, près la gare. S'adresser à M. Rozeau, à Saint-Martin-de-la-Place. (256)

### A AFFERMER 13 hectares de Terrain

Situés à Verrie,

Entrée en jouissance à la Toussaint 1887.

S'adresser à M. Boivin, à Milly.

L'ART DE NE JAMAIS OUBLIER ou d'apprendre un livre quelconque en une seule lecture, par M. Loisette, de Londres. Apprécié, jugé, rem-placé. 1 franc. S'ad. à M. l'abbé Cha-vauty, ancien aumônier militaire, à Lourdes (Hautes-Pyrénées). (269)

#### WINDER ER UNE JUMENT

de selle, alezane, quatre ans. S'adresser à M. Tonnes, rue de Lorraine, 16.

> MANUFACTURE PIANOS et HARMONIUMS

LEPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LEPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos Erard et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LEPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, inté-ressé de la maison Lépicier et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

LETAT

# Offres et Demande

A LA GLANEUSE

Rue St-Jean, Saumur,

ON DEMANDE une apprêtes et une apprentie pour les h

DEMANDE de suite ouvrien pour corsages et jupes. S'adres MM. ROCHER et GUILBAUD, 31 Saint-Jean.

ON DEMANDE un garçon 15 à 18 ans, muni de bonnes rences.

S'adresser au bureau du jourge

M. V. COUÉ demande un jeu homme se destinant à la ph graphie.

UN MÉNAGE demande à se plus le mari comme cocher, la les comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journe

UN MÉNAGE demande à se pl pour la Saint-Jean, le mari cor cocher, la femme comme cule nière.

S'adresser au bureau du journe

UN MÉNAGE sans enfant depart une place. Le mari, ancien taire, soignerait des chevaur, femme est lingère et femme de cha

bre. S'adresser au bureau du journi

#### VOLAILLES 200 Porte engraissés 20 jours.

GAVEUSE MÉCANIQUE d'occasion entièrement neuve.

S'adresser au bureau du journi.

# DENTS Léon A. Fresco

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SALTIMETUJES

Extraction, Aurification-Prix modéré

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

WOLVERS BY CANKES A REELL

#### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 AVRIL 1886,

Valeurs an comptant Cloture prec's cours.	Valeurs au comptant Clotur prec's Cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs an comptant Clotur Dernie court.
3 °/	Nord	Ville de Paris, oblig. 1855-1860 520 ; 518 ; p — 1865, 4 °/a 520 n 519 s n n — 1869, 3 °/a 409 50 409 50 n n — 1871, 8 °/a 396 50 396 50 n n	Gaz parisien     519     519     384       Est     394     885     75     385       Midi     385     75     393     50       Orléans     385     50     385     50       Ouest     384     585     385     385       Paris-Lyon-Méditerranée     385     384     386       Canal de Suez     576     50     576

GARES SAUMUR CHEMINS DE FEB

LIGNE

#### BOURGUEIL - SAUM MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY SAUMUR - BOURGUEIL BÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. Omn. Mixte Mixte Omn. Mixte Direct matin matin matin soir. soir. soir. soir. 6 49 9 45 1 52 5 04 8 30 11 10 7 04 10 10 2 08 5 20 8 46 2 4 7 12 10 26 2 16 5 28 8 54 2 2 Mixte Omn. | Omn. | Omn. | Mixte | Mixte 8 minutes du matin, express-poste. Mixte Mixte Mixte Mixte matin (s'arrête à la Possonnière) matin matin matin soir. soir. SOIT matin soir. 7 45 Montreuil. 7 55 Brézé. 6 05 7 24 8 40 1 15 3 50 6 15 7 32 8 56 1 24 4 02 6 23 7 39 9 10 1 32 4 13 matin, omnibus-mixte. matin matin soir. soir. Saumur. 8 17 12 09 Chacé. . 3 26 8 21 12 48 4 44 Bourgueil. Saumur. soir, 1 32 4 13 1 46 4 30 8 03 Chacé. PortBoulet 5 33 9 06 1 25 6 56 PortBoulet Bourgueil. 5 42 9 15 1 34 7 08 Saumur. Brézé. . . . Montreuil. express. 9 13 1 25 32 8 19 Saumur. 7 23 10 39 2 28 5 40 9 06 11 39 oranibus. 7 52 9 27 15 POITIERS - MONTA (s'arrête à Angers). MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers. DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS 26 minutes du matin. direct-mixte. omnibus. Mixte: Mixte Omn. | Mixte | Mixte ; Omn. | Omn. | Mixto Mixte | Omn. express. matin. matin SOIL soir. matin . matin soir. matin. soir. soir. soir, omnibus-mixte. 8 35 9 55 Montreuil Poitiers. 1 55 Thouars (départ) 9 51 3 4 9 54 1 15 2 2 2 11 Neuville Saumur (départ) Loudun 1 07 4 90 8 23 omnibus (a'ar. à Tours Brion-s-Thougt 4 50 r s Montreuil-Bellay 6 53 9 13 9 21 4 30 4 37 5 04 Arçay. Mirebeau Mirebeau. 7 55 5 58 10 14 1 19 8 37 94 express-poste. Lernay . . 7 02 6 07 Arçay . Montreuil-Bellay Brion-s.-Thouet. Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive 19 Neuville Loudun. 9 53 A 24 Saumur (arrivée) Thouars (arrivée) Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures. 7 29 Politiers 10 38

DE